



Varia décembre 2024

Volume 1

Numéro coordonné par :

*Florent GOHOUROU
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)*

*Quonan Christian
YAO-KOUASSI
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)*

*Didier-Charles
GOUAMENE
Maître de Conférences
UJLoG (Daloa - CI)*

Numéro 2

2024

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

**ISSN
2957-9279**

*Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>*



Espaces
Africains

Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2024 | Vol. I

Varia – décembre 2024

Date de soumission : 22-09-2024 / Date de publication : 30-12-2024

LA MATÉRIALISATION DE LA LIBRE-CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'ESPACE CEMAC AU PRISME DES CRISES SOCIOPOLITIQUES AU CAMEROUN, TCHAD ET EN CENTRAFRIQUE

THE MATERIALIZATION OF THE FREE MOVEMENT OF PEOPLE AND GOODS IN THE CEMAC AREA THROUGH THE PRISM OF SOCIOPOLITICAL CRISES IN CAMEROON, CHAD AND CENTRAL AFRICA

Serges **MEYE NDONG** – Christian **MESSE MBEGA**

RÉSUMÉ

Comment la matérialisation de la libre-circulation en zone CEMAC est-elle mise à l'épreuve par les crises sociopolitiques du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique, et quels sont les dynamiques de résilience de cette communauté aux fins de la liberté de circuler dans un tel contexte ? La quête de la réponse a mobilisé une analyse diatopique. Il ressort que ces crises y produisent une insécurité locale, qui a également des effets aux niveaux des marges frontalières contiguës à ces trois États. Elles engendrent surtout une criminalité transfrontalière qui impacte sur les

territoires des trois autres États de la CEMAC, qui se représentent finalement la libre-circulation comme une menace, hésitant ainsi d'ouvrir leurs frontières. Toutefois, dans le but de concrétiser la liberté de circuler, les États de la CEMAC se sont engagés dans des coopérations de sécurité transfrontalière, qui tardent cependant à produire les résultats escomptés.

Mots-clés : Matérialisation, libre-circulation, crise sociopolitique, Cameroun, Tchad, RCA, CEMAC

ABSTRACT

How is the materialization of free movement in the CEMAC zone put to the test by the socio-political crises in Cameroon, Chad and the Central African Republic, and what are the dynamics of resilience of this community for the purposes of freedom of movement in such a context? The quest for the answer mobilized a diatopic analysis. It appears that these crises produce local insecurity, which also has effects on the border margins contiguous to these three states. Above all,

they generate cross-border crime which impacts the territories of the three other CEMAC states, which ultimately see free movement as a threat, thus hesitating to open their borders. However, in order to achieve freedom of movement, CEMAC States have engaged in cross-border security cooperation, which is however slow to produce the expected results.

Keywords : Materialization, free movement, sociopolitical crisis, Cameroon, Chad, CAR, CEMAC

INTRODUCTION

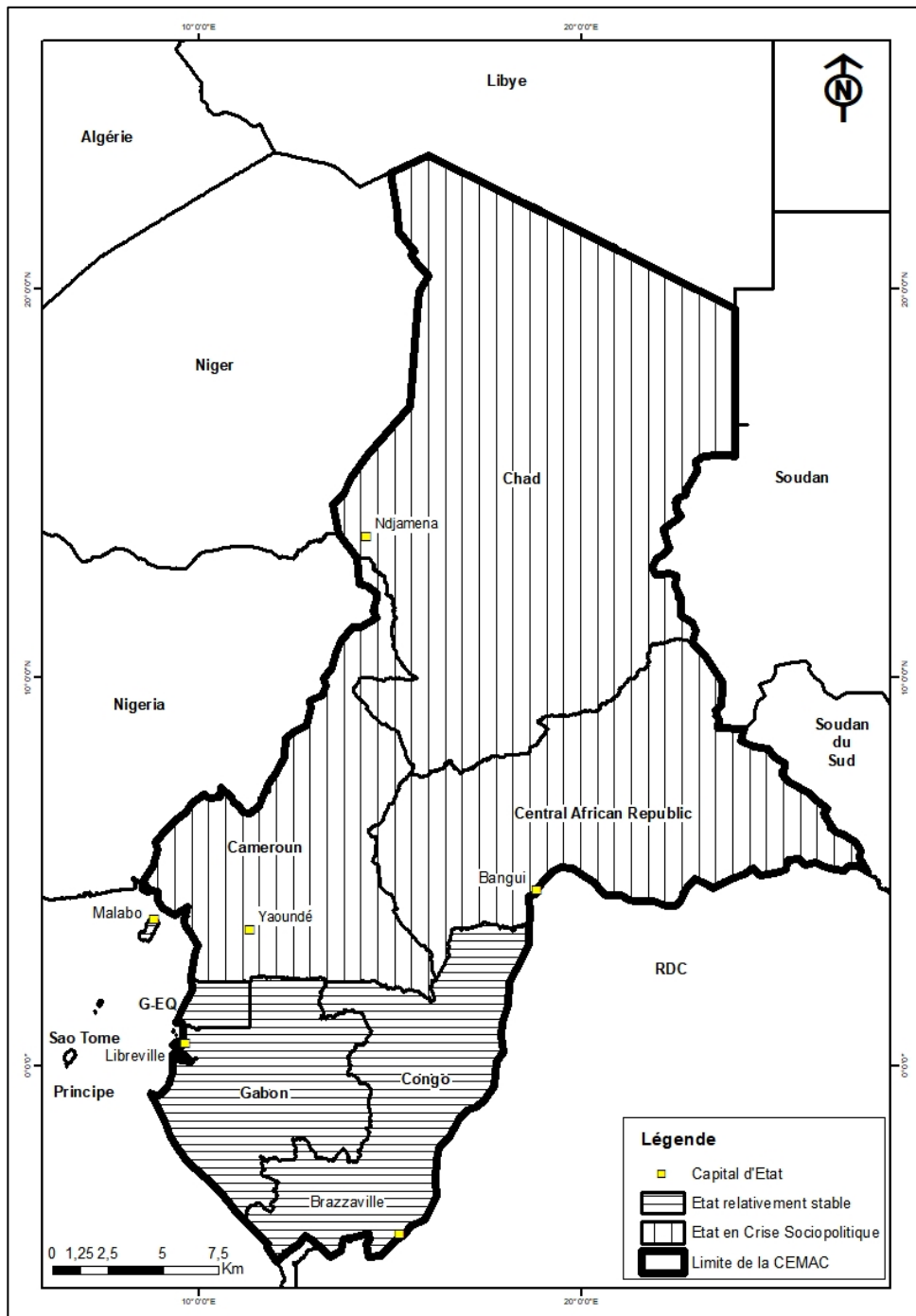
La présente réflexion analyse la matérialisation de la libre-circulation des personnes et des biens dans la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), au regard des crises sociopolitiques observées au Cameroun, au Tchad et en République centrafricaine.

Dans cette optique, il serait au préalable intéressant de souligner que l'on entend par crise sociopolitique une situation de troubles dues à une rupture d'équilibre sociale, qui se caractérise parfois par des manifestations, voire des violences qui peuvent se prolonger dans le temps. Une crise sociopolitique oppose le plus souvent le gouvernement aux manifestants, ou encore ce premier à un ou plusieurs groupes armés organisés, tout comme ceux-ci peuvent être en confrontation sur un même territoire (Salzer & Stimec 2019 : 16). Lorsqu'une crise sociopolitique met en opposition les forces étatiques à une ou plusieurs milices, l'on est dans la configuration d'un conflit asymétrique. Les forces antagoniques sont dans une confrontation irrégulière, les miliciens pouvant avoir des ramifications extraterritoriales, tout comme ils peuvent recourir à des méthodes de guerre illicite pour contrer la puissance de leur adversaire (Pfanner 2005 : 25). De même, les violences qui éclatent sur le territoire d'un État ont tendance à se propager sur ceux de ses voisins, inquiétant leur sécurité et leur stabilité, de par les déplacements des populations, et les activités criminelles transfrontalières. Ces situations perturbent généralement des échanges régionaux, y compromettant l'équilibre et les perspectives d'intégration, ainsi que le laisse constater la zone CEMAC. En effet, il convient d'abord de souligner que trois des six États de cette région, notamment le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine sont les théâtres des crises sociopolitiques endogènes, qui affectent, non

seulement l'espace transfrontalier qu'ils ont en commun, mais tendent également à se régionaliser, se répercutant sur les territoires des autres États, qui se montrent finalement réticents vis-à-vis de la matérialisation de la libre-circulation, pourtant importante dans la dynamique de l'intégration régionale.

Plus concrètement, depuis 2013, ces trois États laissent observer plusieurs zones grises. La République centrafricaine est secouée par la montée exponentielle des groupes armés, à savoir le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPR), le Mouvement Patriotique pour la Centrafrique et les Anti-Balaka qui contrôlent respectivement les localités de Birao, Ndele, Kaga Bandoro, Bria, Kabo et le long de la frontière tchadienne dans le nord du pays (Savihamba & Mbega 2022 : 64). D'autres groupes armés, à l'ouest du pays ont pris possession de la zone allant des couloirs de transhumance de bétail, aux frontières du Tchad et du Nord Cameroun dans le département frontalier de Mbéré, et de l'Adamaoua pendant que les Islamistes radicaux affectent la stabilité du territoire tchadien, qui sert d'espace de transit pour le trafic d'armes légères et de petits calibres entre le Sahel et l'espace CEMAC. Le nord du Cameroun, déjà victime des velléités sécessionnistes de l'Ambazonie, constitue une sorte de base-arrière pour la secte Boko-Haram, et d'appui logistique pour des groupes armés transfrontaliers, d'origine centrafricaine. Autant de zones grises, à partir desquelles l'insécurité tend à se régionaliser. Ainsi, les trois États ci-dessus constituent le groupe septentrional de la CEMAC, encore appelé « le triangle de la mort ». C'est un groupe qui prend ses racines dans la volonté partagée par ce trio de lutter ensemble contre l'insécurité qui sévit à leurs frontières communes.

Fig. 1 : Contexte sociopolitiques des États de la CEMAC



A ce groupe s’oppose un autre, le groupe dit des Etats méridionaux ou « triangle d’opulence », que constituent le Congo Brazzaville, le Gabon et la Guinée-Equatoriale, qui laissent, chacun, observer une relative stabilité politique sur son territoire. Le premier trio, victime des crises sociopolitiques

diverses, est paradoxalement le plus favorable à la libre-circulation des personnes et des biens. A l’inverse, les Etats dits méridionaux, qui craignent la régionalisation de l’insécurité qui provient du nord, se montrent plutôt hésitants, à l’idée d’ouvrir leurs frontières (Mbega 2015 : 245). En substance, la

configuration de l'environnement géopolitique que constitue l'espace CEMAC est telle que les 6 États qui forment cette région sont partagés en deux camps numériquement égaux, au sujet de la mobilité.

L'intérêt de cet article est, d'une part, de contribuer aux connaissances sur le rapport qui existe entre la libre-circulation et la sécurité des États au sein de l'espace CEMAC, d'autre part, de ressortir la contradiction qui apparaît entre la volonté et l'engagement des États de cette communauté à matérialiser la libre-circulation des personnes et des biens, et les conditions de sécurité encore inobservables mais pourtant requises comme préalables par les dirigeants de ces États, lors des différentes rencontres officielles pour la mise en œuvre de la mobilité. C'est donc une approche à double intérêt qui met en exergue le contraste entre le bon-vouloir des États de procéder à la libre-circulation, et les conditions de sécurité dans lesquelles se trouvent la région, et qui constituent un frein à la matérialisation de la liberté de circuler.

Ainsi, la problématique de cette réflexion est alors de savoir : comment la matérialisation de la libre-circulation en zone CEMAC est-elle mise à l'épreuve par les crises sociopolitiques du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique, et quels sont les dynamiques de résilience de cette communauté aux fins de la liberté de circuler dans un tel contexte ? Les réponses à cette problématique constitueront le fil conducteur de cette réflexion, qui a jugé idoine une analyse diatopique. C'est un raisonnement multiscalair, en ce qu'il prend en compte plusieurs échelles spatiales dans l'étude d'un phénomène territorial (Foucher 1991 : 19). Le géographe américain Richard Hartshorne soulignait l'importance de ressortir les relations entre l'intérieur et l'extérieur dans l'étude d'un espace politique, afin de mieux y mettre en

exergue les forces centripètes et les forces centrifuges (Hartshorne 1979 : 326). Une telle approche implique donc une imbrication des causes et des conséquences, à différentes échelles ; un facteur à une échelle donnée pouvant avoir des effets à une autre échelle. La grande échelle (l'échelle locale) est représentée par les points névralgiques des crises, dont les marges frontalières qui juxtaposent les États concernés. La petite échelle va de l'extérieur de la zone que constitue cette grande échelle pour s'étendre aux autres territoires étatiques de la CEMAC, où s'observent également les impacts de ces crises. A cette démarche s'ajoute la méthode d'analyse trilogique géopolitique de François Thual, qui consiste à identifier les acteurs, et à examiner leurs motivations et dispositions géopolitiques (Thual 1996 : 21 & Mfoula-Nganguy 2012 :16).

Les données qui ont servi à cette analyse proviennent des sources diverses, notamment celles qui traitent de l'état de l'art sur la question, et celles que constituent les rapports officiels de la CEMAC. Il n'a pas été oublié les informations des presses. Autant de données, auxquelles s'ajoutent nos très modestes connaissances du terrain. Toutes ces données, et le raisonnement méthodologique choisi, ont amené à organiser ce travail de sorte à caractériser préalablement cette insécurité sur fond de crises sociopolitiques, et à expliquer les dynamiques des acteurs sur les territoires des États affectés et, surtout, dans l'espace transfrontalier que ceux-ci ont en partage, l'objectif étant de montrer en quoi ces crises sont une entrave à la libre-circulation des personnes et des biens. Un exercice, à la suite duquel cette réflexion a interrogé les dispositions, en termes de résilience des États de la CEMAC à mettre en œuvre la liberté de circuler, malgré cette insécurité à tendance régionale.

1. CARACTERISTIQUES ET DYNAMIQUES SPATIALES DE L'INSECURITE AU CAMEROUN, AU TCHAD ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1.1-Les crises sociopolitiques : un facteur de l'insécurité interne à ces trois pays

Depuis plus de deux décennies, trois des six (6) États qui constituent la CEMAC, à savoir le Cameroun, le Tchad et la République

centrafricaine évoluent dans un contexte géopolitique complexe et précaire, du point de vue sécuritaire, eu égard aux différentes crises sociopolitiques internes, opposant, de manière multiforme et de façon localisée et discontinue, chacun de ces États à des acteurs non-étatiques (Ware & al. 1988 : 16 ; Kitson 2010 : 23). L'une des conséquences de ces différentes crises sociopolitiques internes est que leurs impacts se

manifestent également sur les territoires des autres États, qui craignent alors de voir l'insécurité se régionaliser, notamment au moyen de la libre-circulation des personnes et des biens. Mais avant de poursuivre avec les conséquences, il convient de rester sur ces crises, en elles-mêmes. Tout d'abord la stabilité sociopolitique du Cameroun n'est plus celle d'il y a trente ans auparavant. Ce pays a connu des mutations, dont la compréhension nécessite un bref rappel du pan de son histoire politique, qui explique les dynamiques géopolitiques de sa formation politico-territoriale. En effet, le territoire camerounais a connu plusieurs dynamiques géopolitiques. A l'origine une possession allemande, le Cameroun est passé sous domination française et britannique au lendemain de la Première-Guerre mondiale (Owona 1973 : 17). Après son accession à l'indépendance, le 1er janvier 1960, ce pays sera administré par une fédération de deux États : le Southern Cameroons et le Cameroun francophone (Loungou & Meye Ndong 2024 : 12). Cette entité fédérative fut, à son tour, remplacée par une structure étatique unitaire, à l'issue du référendum du 20 mai 1972, initié par le pouvoir central, qui est dominé par les francophones (Bouopda 2016 : 34). Cette ultime dynamique politico-territoriale avait eu pour conséquence d'accentuer la centralisation du pouvoir politique au sein de la majorité francophone, se traduisant, pour les minorités anglophones¹, par la perte de leur autonomie politique et, par conséquent, le développement chez eux d'un sentiment de marginalisation et d'éloignement vis-à-vis de la capitale Yaoundé, qui peine depuis lors à étendre son commandement sur les localités qui abritent ces minorités. Cette défection de l'autorité étatique au sein des localités anglophones a conduit à l'émergence d'un mouvement social protestataire, à travers le Cameroon Action Group, puis, à l'essor d'un courant politique, le Southern Cameroons National Council (SCNC), ouvertement sécessionniste dans le septentrion camerounais (Loungou & Meye Ndong 2024 : 12). Ainsi, depuis octobre 2017, les régions anglophones du nord Cameroun sont le théâtre d'un conflit armé opposant les forces gouvernementales à

des milices indépendantistes. Si ces troubles sont souvent présentés comme le résultat des frustrations politiques et de la défiance des anglophones à l'égard des institutions politiques (Razafindrako & Roubaud 2022 : 15), la réalité est qu'ils ont des conséquences non seulement sur l'économie nationale du Cameroun, l'État charnier des échanges intracommunautaires de la CEMAC mais aussi sur la matérialisation de la libre-circulation des personnes et des biens de cette région.

En réalité, l'essentielle de la production de l'activité économique camerounaise est localisée dans la partie anglophone, où se concentrent les principales activités de la *Cameroon Development Corporation* (CDC), la plus grosse entreprise agro-industrielle du pays, et second employeur après l'Etat (Olivier Mathieu 2019 :18). Dans cette partie du territoire camerounais, on trouve également de nombreuses entreprises du secteur touristique. Cette localité détient par ailleurs dans « ses » eaux territoriales les principales réserves pétrolières et de gaz du Cameroun (Edzimbi 2021 : 23).

La crise anglophone affecte non seulement la productivité de ces entreprises mais également les échanges intracommunautaires au sein de la CEMAC, notamment dans les secteurs agricoles et agro-industriels. La CDC par exemple, a fait faillite. Ce qui a conduit à une réduction de 50 % de ses exportations au Tchad et en Centrafrique entre 2018 et 2019, c'est-à-dire dans deux États de la CEMAC, dont les économies sont tributaires de celle du Cameroun (Kouagheu Josiane 2019 : 4).

Sur le plan sécuritaire, les régions anglophones du Cameroun sont en proie au phénomène de d'enlèvements et de prises d'otages, notamment des civils autochtones et touristes. Selon UNHCR, en 2022, environ 6 000 civils et touristes ont été enlevés, plus de la moitié a été tuée, près de 600 000 déplacés internes et réfugiés, dont plus de 70 000 qui ont gagné le Nigéria². A ce phénomène, s'ajoute la vente de restes humains à des fins occultes. On note une recrudescence des cas de profanation des tombes ou encore d'assassinats de femmes et d'enfants avec disparition des organes génitaux, des yeux ou même

¹ Environ 16% de la population qui occupent 43 000 km² soit 9% du territoire nationale, allant de la baie d'Ambassa au lac Tchad et intègre les territoires du nord-ouest et le sud-ouest du pays jusqu'à la frontière des Etats d'Adamawa, de Taraba et Bornou au Nigeria

² Ces chiffres sont disponibles sur le site du centre stratégique pour l'Afrique : <https://africacenter.org/fr/spotlight/record-deplacements-forces-afrique-conflits/>; consulté le 20 octobre 2024

de la tête. Dissimulés sous des appellations diverses de « mercure rouge », « bois blanc », les ossements humains sont vendus à des prix qui se chiffrent en millions de francs CFA dans la région (Moussa Bobbo 2022 : 12). Par ailleurs, le nord Cameroun est l'une des localités de l'espace CEMAC, où il est facile de s'acheter une arme. Selon les sources proches des forces armées camerounaises : « *Des armes utilisées par le Mouvement pour l'Émancipation du Delta du Niger (MEND) et ses groupes alliés sont arrivées au Nigeria via l'axe Tchad-Cameroun grâce à un réseau bien organisé de commerce illégal de carburant contre armes. Des camions citernes ont quitté la côte nigériane chargés d'essence à destination du nord Cameroun, du Tchad et du Niger et sont repartis chargés d'armes achetées dans les marchés noirs de ces pays* »³. Outre les conséquences du conflit du NOSO qui affecte la sécurité du septentrion camerounais, cette localité est également confrontée à la menace djihadiste incarnée par Boko-Haram qui interagit avec les sécessionnistes anglophones. Depuis le début de la crise en 2017, Boko-Haram a permis aux indépendantistes anglophones de développer des activités illégales, à savoir le prélèvement des taxes chez les pêcheurs dans les îles environnantes, le vol de bétail, le trafic de cocaïne et de tramadol, etc. Ces différentes activités interlopes représentent les principales sources d'approvisionnement de leurs troupes et de financement de leurs actions. Dans le département du Lagone et Chari, précisément dans la commune camerounaise de Hilé-Alifa à proximité de la frontière nigériane, par exemple, certains groupes de pêcheurs sont contraints de travailler pour Boko-Haram, en prélevant les taxes illégalement à d'autres pêcheurs, voire des éleveurs. Il y a un risque d'extension de ce phénomène vers d'autres îles, en particulier à Kofia et Darak au Cameroun (Bobbo 2022 : 15).

Le nord Cameroun apparaît comme une nébuleuse qui regroupe plusieurs organisations armées irrégulières, dont les interactions sont complexes. En dehors de Boko-Haram et des indépendantistes anglophones, d'autres groupes autonomes et non-identifiés opèrent dans cette partie du Cameroun et sont assimilés abusivement aux deux groupes

précités, alors qu'ils n'en ont aucun rapport. Selon certaines sources proches des forces armées camerounaises : « *Plusieurs arrestations de ces brigands présentés comme des combattants de Boko Haram ou des séparatistes anglophones ont permis de révéler leur véritable identité et motivation* »⁴.

De tels faits et statistiques, qui dénotent de l'insécurité, et même de l'instabilité au nord du Cameroun, renforcent la réticence des autres États de la CEMAC, surtout le Gabon et la Guinée-Equatoriale, à l'idée de matérialiser la libre circulation des personnes et des biens, d'autant plus que toutes ces différentes milices disposeraient de bases de repli et d'approvisionnement dans l'État fédéré de Taraba au Nigeria dont les moyens de contrôle juridique et militaire échappent aux compétences de la CEMAC. La situation sécuritaire du Tchad est plus complexe que celle du Cameroun, et explique encore plus les réticences à l'application de la libre-circulation des personnes et des biens au sein de l'espace CEMAC. Le Tchad, qui est déjà lui-même instable, apparaît enclavé de par sa situation par laquelle cet État est au centre de certains États instables du Sahel, à savoir la Libye au nord, la RCA au sud, le Nigeria à l'ouest et le Soudan à l'est. Le Tchad se présente alors comme un trait d'union géopolitique entre les États instables de la zone sahélo-saharienne et ceux de la CEMAC.

Cette situation dans laquelle se retrouve l'État tchadien est plutôt perçue par le Gabon, la Guinée-Equatoriale et le Congo comme un facteur potentiel de prolongement des effets de l'instabilité sahélienne dans l'espace CEMAC. Il y est observé le trafic d'armes légères et de petits calibres, des groupes armés irréguliers que les forces tchadiennes n'arrivent pas à gérer à cause, entre autres, de l'immensité de leur territoire, qui présente de surcroît un maillage sécuritaire déséquilibré et des frontières poreuses.

De fait, le territoire Tchadien s'étend sur une superficie de 1,284 millions de km², la majorité de sa population vit au sud du pays, sa densité va de 54 habitants par km² (dans le bassin du Logone) à 0,1 habitant par personne au km² (dans le nord désertique). Ces contrastes démo-géographiques ont favorisé l'inégale déploiement des forces de sécurité et de défense, de tel sorte que les plus grands

³ Entretien avec un officier camerounais stagiaire l'école d'État-major de Libreville, juillet 2024.

⁴⁴ Idem

nombres se trouvent à Ndjamena, la Capitale politique. Celle-ci est cependant excentrée au sud-ouest du pays. A cette excentricité de la capitale s'ajoute l'insuffisance des voies de circulation qui relie la capitale à son hinterland au point que le Tchad peine à contrôler sur son arrière-pays désertique des groupes armés irréguliers qui se livrent au trafic d'armes légères et de petits calibres.

Depuis l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, et la guerre en cours au Soudan, une bonne partie du territoire tchadien, ainsi que l'affirment également certaines sources proches de l'Etat-major de force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC)⁵⁵ est contrôlée par des groupes armés irréguliers d'origine étrangère. Le groupe militaire Al Barnawi par exemple contrôle le bassin tchadien, en particulier les rives des îles environnant le lac. Al Barnawi accroît sa capacité de subsistance et de résistance, entre autres, en imposant un accord aux pêcheurs, dont il immatricule les pirogues, afin de les contrôler entièrement et avoir la mainmise sur l'exploitation des ressources en maîtrisant les couloirs de la traversée dans les îlots, en plus de s'en servir comme cachette contre les drones de l'armée.⁶ D'autres groupes comme le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), considéré selon France 24 comme le plus fourni en combattants et en armes, contrôlent le nord de ce pays. C'est d'ailleurs lors de sa dernière grande offensive, le 19 avril 2021 que le président Idriss Déby Itno a trouvé la mort.

Certains États de la CEMAC sont déjà victimes des prises de contrôle des portions du territoire tchadien par ces groupes armés. C'est le cas du Cameroun et de la Centrafrique, dont la nature exclusivement poreuse des frontières internes, et la dynamique des échanges commerciaux avec le Tchad ont favorisé l'extension de la revente, au plus offrant, des armes utilisées par les rebelles. C'est dans ce sens que des sources très proches des forces armées camerounaises affirment que : « *des armes qui ont servi aux affrontements entre les communautés arabes et non-arabes du soudan qui s'étendent dans*

les localités tchadiennes de ouaddai, Wali fira et salamat à l'est du pays sont régulièrement saisies par nos éléments au nord du pays ». Il s'agit donc d'un trafic d'armes qui inquiète bien d'autres États de la CEMAC, notamment la Guinée-Equatoriale, dont les agents des forces de sécurité et de défense affectés à la frontière avec le Cameroun pensent que : « *C'est dans ce contexte de l'insécurité au Tchad, prolongée au Cameroun qu'il faut inscrire notre crainte profonde de matérialiser la libre-circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC* ». Il ressort alors que le Tchad est un autre point de cette insécurité qui a tendance à impacter les autres États de la CEMAC. Pour terminer avec le contexte sécuritaire de la Centrafrique, il convient de souligner que c'est un pays dont la stabilité apparaît généralement ponctuée de périodes de crises sociopolitiques, que ses gouvernements ont toujours eu du mal à aplanir, à cause entre autres de la faible présence de l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire.

De fait, les caractéristiques géopolitiques du territoire centrafricain sont quasi-similaires à celles du Tchad, en ce que certaines de ses localités sont également sous le contrôle des groupes armés irréguliers, à l'instar du Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) ou encore de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) de contrôler certaines localités de ce pays.

Le FPRC est basé à Birao et à Ndele dans le nord du pays et étend son influence jusqu'au centre, entre Kaga Bandoro et Bria. L'UPC qui est localisée à Alindao et à Bambari dans le centre du pays, s'estime en pole position pour imposer son autorité. Ces deux principaux groupes se sont disputés le contrôle du centre du pays pendant quatre années, avant de s'allier en 2017. D'autres groupes, moins influents, existent à savoir le Mouvement Patriotique pour la Centrafrique (MPC) et les anti-Balaka. Le premier est installé à Kabo et sur le long de la frontière tchadienne dans le nord du pays. Le deuxième, les Anti-Balaka, créé en 2013 en réaction à la prise de Bangui par les Séléka, s'autoproclame groupe d'autodéfense. Des

⁵⁵ La Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) est une force armée multinationale africaine non permanente sous l'égide de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Constituée des contingents militaires des États membres de la CEEAC, son but est d'assurer les missions de paix, de sécurité et d'aide humanitaire. Elle est appelée à intervenir notamment en cas

d'agression ou de conflits dans tout État membre, de conflits internes ou en cas de renversement des institutions constitutionnelles d'un État

⁶⁶ Information disponible sur le site de Tv5 monde : <https://information.tv5monde.com/afrique/un-accrochage-avec-des-djihadistes-dans-la-region-du-lac-tchad-provoque-la-mort-de> , consulté le 10 juillet 2024

groupes armés encore moins importants existent dans l'ouest et au nord-ouest du pays. On les retrouve aussi sur les couloirs de transhumance de bétail, aux frontières du Tchad et du Cameroun.

Le territoire centrafricain se trouvait partagé entre, d'une part, le pouvoir central qui contrôlait la capitale et les grandes villes avec l'aide de la communauté internationale et, d'autre part, les groupes armés, auteurs de rebellions, qui contrôlaient l'espace rural, notamment, dans le nord du pays. La paix apparente dont semble jouir la RCA depuis 2018, résulte de la signature d'un accord de défense entre le gouvernement centrafricain et le groupe militaire russe Wagner. Cependant depuis 2020, face à la dégradation du contexte sécuritaire autour des élections de fin décembre, les opérations du groupe Wagner en RCA ont connu un tournant radical, passant d'un rôle de soutien et de formation à un rôle d'engagement direct dans les combats. Autant dire que la sécurité de la Centrafrique interpelle aussi bien que celles du Cameroun et du Tchad.

Il ressort que trois des six États que compte la CEMAC connaissent des crises internes qui tendent à se prolonger et qui ont des répercussions sur d'autres territoires. Ces crises expliquent la condition donnée par les autorités gabonaises, équato-guinéennes et congolaises de ne concrétiser la libre-circulation des personnes et des biens qu'après une maîtrise des problèmes de sécurité qui en découlent, et qui perturbent la quiétude des trois États. Les deux premiers, surtout, parce que peu peuplés, et territorialement moins vastes, craignent, les impacts de ces crises sociopolitiques que vivent le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique, s'ils venaient à ouvrir leurs frontières, ainsi que le veut la CEMAC. C'est ainsi que l'application depuis octobre 2017 de la mesure régionale qui autorise la libre-circulation est telle que le Gabon et la Guinée-Equatoriale ne permettent qu'un séjour de trois mois aux citoyens des États-tiers pendant que les pays tel que le Cameroun en ont adopté une politique de réciprocité vis-à-vis de tous les autres membres de la communauté.

Il résulte, entre autres, de ce qui précède que la CEMAC est comme dans une configuration

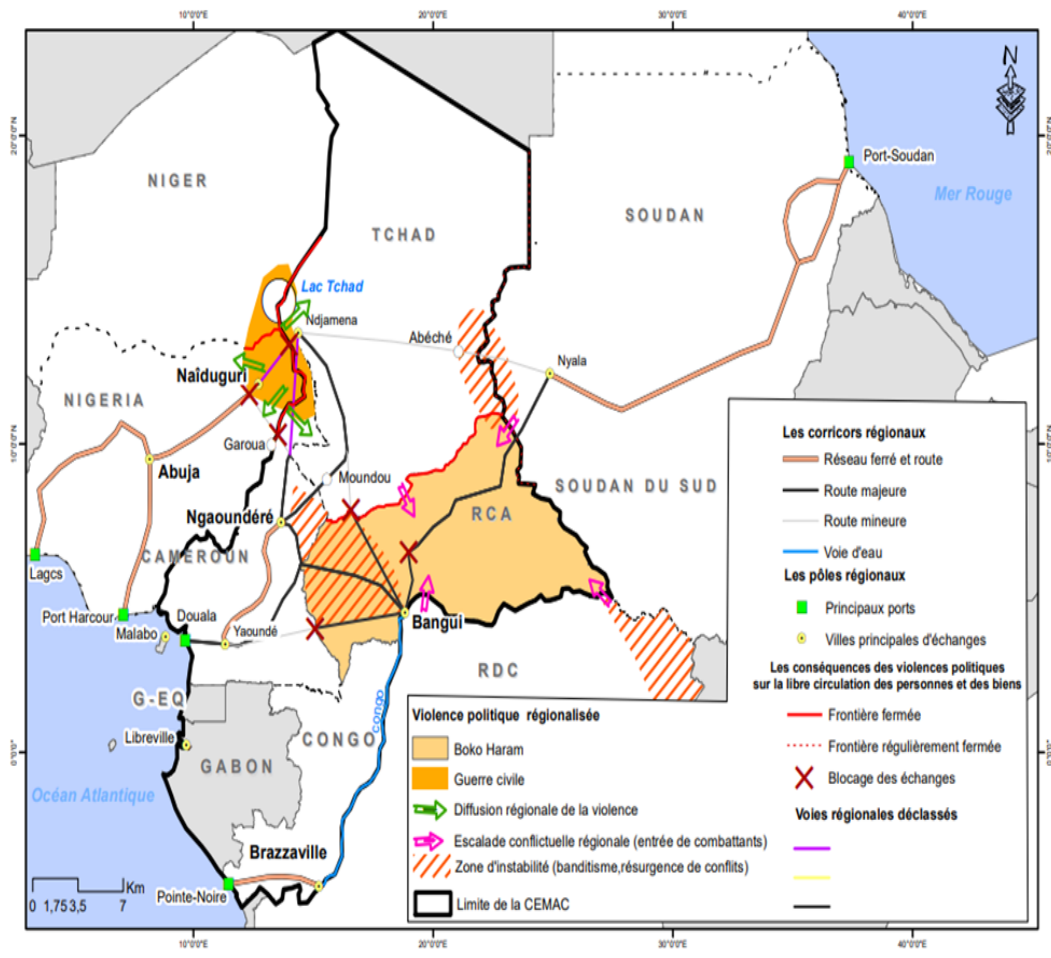
géopolitique qui est telle que cette communauté y laisse observer deux couples : le couple septentrional, Tchad-Cameroun-RCA, basé sur le partage des intérêts commerciaux communs. Ces trois pays, compte tenu de l'enclavement géographique du Tchad et la RCA, et des ambitions économiques régionales du Cameroun, ont matérialisé de facto la libre-circulation des personnes et des biens ; l'autre couple, dit méridional, Gabon-Guinée équatoriale-Congo est celui qui, pour des raisons de sécurité, hésite à appliquer la libre-circulation, car l'insécurité qui provient des crises des trois premiers États a tendance à se généraliser.

1.2. D'une insécurité locale, à une insécurité transfrontalière à tendance régionale

Les crises sociopolitiques internes dans lesquelles sont plongés le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine ont créé une situation économique dégradée pour les trois États, et une insécurité dans leur espace transfrontalier qui tend à se régionaliser. Cette situation économique et cette insécurité sont nourries par la densité de la population qui vit dans cet espace transfrontalier, et par la dynamique des échanges qui y sont observés. En effet, la région ou l'espace transfrontalier qui réunit le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine est le plus peuplé du genre dans l'espace CEMAC, soient environ 37,7 habitants/Km². Cette région est aussi, économiquement, la plus dynamique, à en juger par les flux commerciaux, et paradoxalement l'espace le plus instable de la Communauté, au regard du contexte sécuritaire des États environnants.

La figure 2 ci-dessous montre que dans cet espace, l'insécurité est transfrontalière, et se nourrit des configurations spatiales du corridor camerounais, qui relie le port de Douala à deux capitales de pays enclavés, c'est-à-dire N'Djaména (Tchad) et Bangui (Centrafrique), à travers plusieurs itinéraires.

Fig 2: La régionalisation des crises sociopolitique et son impact dans la région transfrontalière Cameroun -Tchad-RCA



C'est une insécurité qui implique, à la fois, des acteurs issus des armées régulières et des combattants affiliés ou non à des mouvements politico-militaires, actifs autour du Bassin du Lac Tchad, au Darfour et au nord-ouest de la République centrafricaine. Deux facteurs essentiels expliquent la prédominance de cette insécurité transfrontalière dans cette partie de la CEMAC.

L'un de ses facteurs est inhérent à la présence au Tchad de divers groupes militaires, non seulement à connotation ethnolinguistique, mais également antagoniques. La présence de ces groupes s'explique par la fréquence des coups d'États, qui ont conduit chaque homme fort arrivé à la tête du pays à distribuer des armes à ses proches et aux membres de sa communauté ethnique dans l'optique de protéger le pouvoir politique. C'est le cas de François Tombalbaye, qui n'avait pas hésité de créer la

compagnie tchadienne de sécurité (CTS), en armant les nomades arabes de la communauté Missiri contre la rébellion du front de libération nationale du Tchad (FROLINAT). Il en avait été de même pour Hissène Habré, qui avait armé les Toubou par l'entremise de la sécurité présidentielle (SP), et Idriss Deby Itno qui, en créant la garde présidentielle (GP), a armé les Zaghawa.

Le renversement de l'un de ces pouvoirs a toujours entraîné la réaction de ses proches au moyen des armes distribuées aux anciens militaires du pouvoir précédent, et la mise en place d'une nouvelle organisation de l'armée aux ordres du « nouvel homme fort ». Ces anciens militaires se réfugient souvent dans les villes de Kousséri, Maroua, Garoua et N'Gaoundéré dans le septentrion camerounais et dans les zones frontalières tchadiennes, où ces États sont territorialement moins présents et, où ces

anciens militaires procèdent aux enlèvements et aux prises d'otages, empêchant ainsi la circulation des personnes et des biens.

L'autre facteur est relatif aux conséquences des rébellions en Centrafrique, auxquelles avaient également participé des mercenaires tchadiens, dont les actions et les mouvements ne sont pas sans influences sur la libre-circulation des personnes et des biens entre leur pays, le Cameroun et la RCA. Plus concrètement, les combattants issus des rébellions centrafricaines, associés aux éleveurs peuls nomades mbororo de cette partie de la CEMAC, se convertissent en coupeurs de routes, dont le mode opératoire consiste à des prises en otages des personnes généralement issues des familles rurales. Certains de ces coupeurs de route, aux actions transfrontalières, servent de guides ou de fantassins aux acteurs qui alimentent les réseaux de trafic d'armes légères et de petits calibres, afin de soutenir leur capital financier de résistance (Roitman 2022 : 94).

Les effets de ces crises, ainsi que le présente la carte 2, ne sont pas limités à cet espace transfrontalier entre le Cameroun, le Tchad et la RCA mais ont également été observés sur d'autres territoires de la CEMAC, redimensionnant spatialement le champ de l'insécurité qui en découle dans cette communauté (Cf. carte 2). Selon l'International Crisis Group, les armes qui avaient servi en Lybie avaient également été utilisées au Congo, après avoir transité par le Tchad et la Centrafrique. Certaines de ces armes furent même retrouvées au Gabon. Par ailleurs, les impulsions du groupe djihadiste, Boko-Haram au nord du Cameroun, n'ont pas laissé indifférentes les autorités gabonaises, qui avaient dès lors commencé à préparer leurs forces de sécurité et de défense contre des menaces terroristes, notamment en 2018 et en 2019⁷. Le Gabon organisa également des séries d'ateliers, l'un, du 28 au 30 janvier 2014 sur le développement d'une stratégie intégrée contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale ; l'autre, du 19 au 21 mai 2015 sur la lutte contre le financement du terrorisme et le

blanchiment d'argent ; le dernier, du 29 septembre au 2 octobre 2015 sur le développement d'une stratégie intégrée sur la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale⁸. Les mêmes actions furent observées en Guinée-Équatoriale. Il ressort de tout ce qui précède que les crises sociopolitiques observées au Tchad, en RCA et au Cameroun créent, sur chacun des territoires une insécurité qui se prolonge au niveau de l'espace transfrontalier que forment les trois États, et qui a par ailleurs tendance à affecter les autres pays de la CEMAC, qui montrent alors leur hésitation à l'idée de l'ouverture de leurs frontières intrarégionales. L'ensemble des États de la CEMAC s'organise toutefois par des actions de sécurité qui visent à créer des conditions de circulation des hommes et des biens, aux fins de l'intégration régionale.

2. LES DISPOSITIONS DES ETATS POUR LA REGULATION DE LA LIBRE-CIRCULATION DANS LE CONTEXTE DES CRISES SOCIOPOLITISUES ET D'INSECURITE TRANSFRONTALIERE

2.1-Des efforts de sécurité aux marges des territoires à l'épreuve de la porosité des frontières`

En dépit de l'instabilité des États et, surtout, de l'insécurité à caractère transfrontalier qui découlent des crises sociopolitiques susmentionnées, les membres de la CEMAC, dans leur volonté, quoique relative pour certains de matérialiser la libre-circulation des personnes et des biens, s'organisent pour autoriser et gérer la mobilité dans un tel contexte, en renforçant leur sécurité aux marges de leurs territoires. En effet, ce renforcement de la sécurité se manifeste d'abord par le redimensionnement des effectifs aux postes-frontières. En ce sens, le Gabon a amené à 13, le nombre de gendarmes affectés à la commune de Médouneu, située à sa frontière nord-ouest avec la Guinée-Équatoriale en 2013, le Cameroun en a fait de même en 2021 sur sa frontière avec le Nigéria, au niveau département de Ndian⁹. En 2023, ce fut le tour

⁷GABONREVIEW, 2019. « Sécurité: le Gabon se prépare contre le terrorisme ». Disponible sur : <https://www.gabonreview.com/securite-le-gabon-se-prepare-contre-le-terrorisme/>, [Dernier accès août 2024]

⁸ONANGA Annette, Conseiller Juridique/Représentante du Gabon à New-York, Sixième Commission Juridique sur les mesures visant

éliminer le terrorisme 2015, Disponible sur : https://www.un.org/en/ga/sixth/70/pdfs/statements/int_terrorism/gabon.pdf, [Dernier accès août 2024]

⁹FRENCH.XINHUANET.COM, 2021. « Le Cameroun renforce la sécurité aux frontières pour stopper le trafic d'armes et les enlèvements », Disponible sur :

de la Guinée-Équatoriale qui avait décidé de renforcer ses effectifs sur sa frontière avec le Gabon, au niveau du village Mofúb¹⁰, etc. Des renforts qui ont pour objectifs d’avoir des capacités qui sont en adéquation au volume de travail des agents en postes à ces frontières. Ce renforcement des capacités de sécurité se manifeste par ailleurs par la création ou l’ajout aux frontières d’autres postes de contrôle, dont les unités peuvent relever, aussi bien des forces de sécurité que des forces de défense. En 2010, le Gabon a procédé à la relocalisation des unités de la police de l’air et des frontières sur la même frontière ci-dessus évoquée avec son voisin équatorien mais, cette fois, aux niveaux du village Assok-Medzeng. La même année, les unités du même corps furent redéployées au district de Meyo-Kye, par lequel le Gabon est limité, au nord par le Cameroun. En 2021, le Tchad en fit de même sur sa frontière avec la Centrafrique, au niveau de Sourou¹¹, etc.

L’objectif de toutes ces actions de sécurité est, d’abord, de parer aux menaces quotidiennes et, surtout, dans ce contexte de crises sociopolitiques, de prévenir et de faire face aux impacts qui peuvent avoir des répercussions sur les territoires de ces États. L’objectif de ces actions de sécurité est, plus profondément, de viabiliser ces marges qui constituent, non seulement des lieux de circulation mais également des marchés frontaliers, pour ce qui concerne les frontières terrestres. Dans ce dernier cas, il en est ainsi des marchés camerounais de Kye-Ossi, qui dessert le Gabon et la Guinée-Equatoriale, de Kousséri qui alimente les régions voisines du Tchad et de Mbaiboum, qui ravitaille des franges des populations tchadiennes et centrafricaines. Autant de marchés qui laissent, certains, observer des mouvements transfrontaliers des commerçants et des consommateurs, voyageurs, transitaires et dont les États se veulent de mettre à l’abri des menaces mentionnées ci-dessus.

Cependant, ces efforts d’adaptation des États à la libre-circulation des personnes et des biens dans ces

contextes de crises par la sécurisation des frontières semblent porter, eux-mêmes, des limites à la mobilité. Il faut souligner, dans un premier temps, ainsi que mentionné ci-dessus, que la volonté de certains membres de la CEMAC à la liberté de circuler est relative. C’est le cas du Gabon et de la Guinée-Équatoriale qui sont réfractaires à la libre-circulation, que ces États se représentent plutôt comme un envahissement, une spoliation et une source de perversion sociale¹². Le Gabon et la Guinée-Equatoriale renforcent ainsi la sécurité à leurs frontières, certes, pour les viabiliser mais également pour filtrer et, donc, limiter les entrées même des citoyens de la CEMAC sur leurs territoires, notamment par les contrôles excessifs, des refoulements, des frais de passages aux postes de contrôle. Ce frein à la mobilité inhérent à l’accroissement des capacités de sécurité aux frontières s’observe même chez des États pourtant reconnus comme ouverts aux migrations, à savoir au Cameroun et au Tchad, où les voyageurs sont également, à certains postes de contrôle, soumis aux frais de passages, qui ne sont pas, certes, le fait des pouvoirs publics mais de l’arbitraire des agents.

Il ressort alors que les frontières de certains États-membres de la CEMAC n’assument pas la fonction qui devrait être la leur, en situation d’intégration économique. Ces frontières devraient, en effet, être des interfaces, et apparaître ainsi comme des zones de contact et, donc, d’échanges entre des milieux distincts et des peuples aux pratiques et aux cultures différenciées. Les frontières intérieures de la CEMAC jouent plutôt le rôle de filtre, apparaissant alors comme des espaces de projection des pouvoirs centraux sur les périphéries des territoires des États. En conséquence, l’action de sécurité des États qui est censée protéger et fluidifier les mouvements des voyageurs à la frontière y devient plutôt une entrave. Toutefois, les efforts d’adaptation des États à libre-circulation des personnes et des biens s’observent

http://french.news.cn/afrique/2021-11/05/c_1310291054.htm, [Dernier accès juin 2014]

¹⁰ GABONREVIEW, 2023. « Gabon-Guinée Equatoriale : réouverture de la frontière d’Akurenam », [Disponible sur : <https://www.gabonreview.com/gabon-guinee-equatoriale-reouverture-de-la-frontiere-dakurenam/>], [Dernier accès Juin 2024]

¹¹ JEUNE AFRIQUE, 2021. « Le Tchad sécurise la frontière avec la Centrafrique », Disponible sur :

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210602-le-tchad-s%C3%A9curise-la-fronti%C3%A8re-avec-la-centrafrique>, [Dernier accès Juin 2024]

¹² LOUNGOU Serge, 2010. « La libre circulation des personnes au sein de l’espace de la C.E.M.A.C1 : entre mythes et réalités », Disponible sur : <https://journals.openedition.org/belgeo/7096>, [Dernier accès Juin 2024]

également dans des coopérations de sécurité transfrontalière.

2.2- Une approche sécuritaire commune inefficace

Les États de la CEMAC s'organisent également autour des coopérations de sécurité pour s'adapter, mieux encore pour gérer la libre-circulation des personnes et des biens dans ce contexte d'instabilité et d'insécurité transfrontalière. Il y est observé une coopération policière et une coopération militaire. Dans cet ordre, les États de la CEMAC, avant d'ouvrir les frontières pour matérialiser la mobilité, aux fins de l'intégration régionale, nourrissaient déjà la crainte de voir s'amplifier les mouvements clandestins et criminels, dont la régionalisation économique et, plus largement, la mondialisation sont généralement les vecteurs. Ces craintes vont s'accroître, lorsque, pour la même intégration, la CEMAC leur demandera finalement de baisser leurs barrières frontalières en dépit des crises sociopolitiques, de l'internationalisation des activités illicites évoquées ci-dessus. C'est ainsi que les chefs des États de cette région, au terme d'une réunion en République populaire du Congo en 1997 dans le but, entre autres, de trouver des préalables à la baisse des barrières frontalières, avaient préconisé la coopération entre leurs polices nationales.

L'objectif des États à cette coopération était, ainsi que c'est encore le cas, de fiabiliser les entrées et les sorties des migrants aux niveaux des frontières intérieures de la CEMAC. Les chefs d'État se voulaient d'éviter que ne se retrouvent sur un territoire des personnes recherchées dans un autre pays. C'est, en effet, ce qui ressort des propos de Charles Bisangimana, qui était à l'époque de la rencontre de 1997, le Commissaire général de la police nationale congolaise. Il avait affirmé : « Des criminels ont des facilités de s'émouvoir entre les frontières, mais les policiers ont du mal à pouvoir franchir ces barrières pour les poursuivre. D'où, la nécessité de cette coopération policière pour traquer les criminels de partout (...) » (Ndong & Boudzanga 2020 : 346). La coopération policière a ainsi pour objectif fondamental d'éviter que les criminels ne franchissent les frontières et, lorsque les conditions le requièrent, de les poursuivre même sur le territoire d'un État-membre de la CEMAC.

Plus profondément, la coopération policière a été conçue en tant que garante de la sécurité transfrontalière. Elle est alors, dans les représentations des dirigeants et dans la pratique des États comme une sorte de liant, un outil de sécurité des marges frontalières qui venait apaiser les craintes des chefs d'États, qui pouvaient dès lors accepter d'ouvrir leurs frontières. Il s'agissait pour les États de la CEMAC de s'adapter à la libre-circulation dans le contexte d'instabilité politique et criminel de la région. Un essai d'adaptation qui présente cependant des limites. En effet, cette coopération policière ne s'observe jusque-là qu'entre Directions Centrales Nationales Interpol (DCN-Interpol) ou Bureaux Centraux Nationaux-Interpol (BCN-Interpol), que l'on ne retrouve que dans les États-majors ou directions générales des polices nationales. C'est par ces DCN-Interpol et BCN-Interpol que les polices des États de la CEMAC s'échangent des informations utiles à leurs actions de sécurité régionale (Ndong & Boudzanga 2020 : 352). C'est autrement affirmer que cette coopération est, à ce jour, inobservable aux niveaux des espaces frontaliers, dont les services de sécurité ne sont pas dotés des équipements à même de leur permettre de communiquer directement. Les gardes-frontières sont alors coupés, les uns des autres : il n'y existe ni échange d'informations, ni interopérabilité, ni aucune autre forme de collaboration directe entre agents aux frontières. Autant dire que la coopération policière transfrontalière de l'Afrique centrale est encore inopérante. Et pourtant, en 2013, à Oran, la CEMAC et l'OIPC-Interpol avaient signé un accord dans lequel le second acceptait de créer la communication, en temps réel, entre les 40 postes-frontières de l'Afrique centrale, en les intégrant dans son système de communication policière sécurisée. Jusqu'à ce jour, soient près de 11 ans après cet accord, aucune avancée n'a été constatée. Ce n'est qu'en octobre 2017 que les Chefs d'État de la CEMAC avaient demandé à la banque des États de l'Afrique centrale de « (...) prélever (...) le montant de 1,7 milliards de francs CFA (2.6 millions d'euros) pour le paiement du reliquat dû, à l'OIPC-Interpol au titre de la sécurisation des frontières (...) et de prendre toutes les dispositions pour la création des postes sécurisés

(...). »¹³ ! Mais plus de 4 ans après cette autorisation des Chefs d'Etat à la banque l'Afrique centrale, la CEMAC ne s'est pas encore acquitté du total des frais, après le paiement desquels l'OIPC-Interpol doit prêter sur les 40 postes-frontières identifiés. Et, jusqu'à ce jour, les postes-frontières sont toujours dans le même état. L'on comprend, alors, que la coopération policière, en tant qu'instrument de sécurité, ne permet pas aux États de l'Afrique centrale de pouvoir gérer la libre-circulation des personnes et des biens dans le contexte d'instabilité et de criminalité de la région.

La coopération militaire de sécurité, quant à elle, ne concerne pas tous les États de l'Afrique centrale, mais seulement ceux qui sont principalement concernés par les crises sociopolitiques évoquées plus haut. Il s'agit, notamment du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique, auxquels il faut ajouter le Nigéria et le Niger, qui ne sont pas, certes, de la CEMAC mais qui subissent les mêmes menaces que les trois autres États. La coopération militaire de sécurité regroupe alors ces 5 États qui se sont vus de répondre communément à l'insécurité transfrontalière, aux attaques de Boko-Haram, etc. C'est ainsi qu'à la suite de la rencontre de ce groupe d'États à Niamey, au Niger dans le but de jeter les bases de la création d'une force militaire, de déterminer ses missions et les modalités de son soutien financier et matériel, une autre fut organisée du 15 au 18 mars 2014, au terme de laquelle les ministres de la défense des États ci-dessus avaient formulé le mandat de la force qui avait finalement été créée, la force multinationale mixte (FMM). Celle-ci aura, en effet, pour missions, non seulement de lutter contre le groupe Boko-Haram mais également d'assurer la paix et la sécurité dans le Bassin du Lac Tchad, afin d'y garantir la libre-circulation des personnes et des biens, et le développement économique et social (Ndougou 2018 : 39). Pour ce faire, la force multinationale mixte se doit « (...) d'effectuer des opérations militaires afin d'empêcher une expansion des activités du groupe terroriste Boko Haram, des coupeurs de route ; à mener des patrouilles ; à prévenir tout transfert d'armes et de soutien au groupe Boko Haram ; à rechercher et libérer tous les captifs ; (...) à réaliser des

opérations psychologiques visant à entraîner des défections des membres de Boko Haram ; à mener des actions dans les domaines du renseignement, de la protection des droits humains » (Kamne 2018 : 48) L'action de la force multinationale mixte a plutôt eu du succès, notamment avec des actes sur plusieurs fronts à la frontière entre le Niger et le Nigéria et globalement autour du Bassin du Lac Tchad, que se partagent, au nord et au nord-est, le Niger et le Tchad, à l'ouest et au sud, le Nigéria et le Cameroun. Ces succès ont été matérialisés, d'une part, grâce aux opérations GAMA AIKI1 et GAMA AIKI2, à la mi-juin 2016, et d'autres, par les "opérations spéciales", en coalition avec certaines des forces nationales sur leurs territoires. Ce fut le cas au Cameroun, par les opérations Émergence 4 et Alpha ; au Niger par l'opération Nga'a, au Nigéria avec Lafiya Dole et au Tchad par l'Opération Nationale (Ndougou 2018 : 42-43) En gros, la FMM a contribué à une nette amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs zones du Bassin du Lac Tchad occupées par Boko Haram, tout comme cette force a réduit les crimes transfrontaliers. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2016, ses interventions auraient officiellement conduit à la neutralisation d'au moins 675 éléments de Boko Haram, à l'arrestation de 566 autres et au démantèlement de près de 32 camps de formation et lieux présentés comme des usines de fabrication d'engins explosifs improvisés et de mines. Près de 4 690 otages du groupe auraient également été libérés (Kamne 2018 : 50)

Malheureusement, ces opérations n'ont pas continué, à cause, entre autres, de l'insistance des crises sociopolitiques internes, qui ont conduit les États à plus concentrer leurs efforts à l'intérieur qu'aux frontières. Il en va ainsi du Tchad, dont l'instabilité n'est plus à démontrer ; de la RCA qui tend beaucoup plus vers un État failli qu'à une véritable sortie de crise, du Cameroun dont l'armée cherche à faire taire les velléités des régions anglophones. Dans un tel contexte, l'on peut comprendre pourquoi l'insécurité est persistante aux espaces frontaliers et pourquoi les États hésitent toujours à matérialiser la libre circulation des personnes et des biens au sein de cette région de la CEMAC.

13 Communiqué final de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, tenue à Ndjamena, le 31 octobre 2017.

CONCLUSION

Comment la matérialisation de la libre-circulation en zone CEMAC est-elle mise à l'épreuve par les crises sociopolitiques du Cameroun, du Tchad et de la Centrafrique, et quels sont les dynamiques de résilience de cette communauté aux fins de la liberté de circuler dans un tel contexte ? Telle est la problématique à laquelle s'est soumise cette réflexion. Il est ressorti que ces crises sociopolitiques internes sont observées au sein de trois États sur les six que compte la CEMAC. Elles se caractérisent, entre autres, par les velléités séparatistes des communautés anglophones au Cameroun, le contrôle des pans de territoires en Centrafrique et au Tchad par des groupes rebelles armés. Ces crises ont pour conséquences, outre les déplacements des populations mais également l'insécurité sur les portions des territoires qui en sont distinctement les théâtres, et dans l'espace transfrontalier, notamment le Bassin du Lac-Tchad que partagent les trois États.

Aussi, ces crises sociopolitiques, d'échelle locale, ont-elles des impacts au niveau régional, en ce que certaines des activités criminelles qui en découlent, dont le trafic des armes légères, se sont étendues à d'autres pays de la CEMAC, notamment le Gabon et le Congo. Cette extension suscite des craintes de ces deux États, et de la Guinée-Equatoriale. Ces trois États émettent alors des réserves vis-à-vis de l'application de la mesure de l'ouverture des frontières, aux fins de la libre-circulation des personnes et des biens, qu'ils se représentent désormais comme le vecteur du prolongement sur leurs territoires de l'insécurité observée chez leurs voisins du nord de la région. Autant dire que la CEMAC se retrouve géopolitiquement divisée entre, d'un côté, ces trois acteurs qui hésitent de matérialiser la libre-circulation pour des enjeux de sécurité et, de l'autre côté, le trio Cameroun-Tchad-RCA qui, malgré les crises, préconisent la liberté de circuler pour des enjeux économiques. Toutefois, les États de la CEMAC ont initié des politiques à travers lesquelles les dirigeants veulent sécuriser leurs espaces transfrontaliers pour aplanir les menaces qui y sont observées. C'est notamment le cas de la coopération policière, qui a pour but de fiabiliser les mouvements des personnes

et des marchandises aux frontières. Cette coopération a eu cependant du mal à porter des fruits, à cause de ce que son organisation structurelle, notamment aux niveaux des frontières, ne permet nullement son opérationnalité. Elle bute en gros sur des marges frontalières, qui n'ont quasiment pas fait l'objet d'aménagement, pour y permettre une production de sécurité et, donc, des échanges économiques sereins, ainsi qu'on peut l'observer sur le reste du continent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIEM Jean Eudes, 2018. « La FMM et son ConOps : du modèle OMP/OPEX à l'innovation dans la projection des Forces africaines ? », Bulletin d'analyse stratégique et prospective, n°7, pp. 85-96
- BOUOPDA Pierre Kamé, 2016. *Histoire politique du Cameroun au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 342 p.
- FOTUE KAMNE Rémi Bienvenue, 2018. « La Force Multinationale Mixte : un modèle efficace d'appropriation et de résolution des questions sécuritaires africaines par les États Africains », Bulletin d'analyse stratégique et prospective, n°7, pp. 45-50
- FOUCHER Michel, 1991. *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 2e édition, 691 p.
- FOUMANE David, 2018. « Le soutien des États-Unis à la FMM », Bulletin d'analyse stratégique et prospective, n°7, pp. 71-78
- SAIBOU Issa, 2018. « Faire durer la réponse concertée autour du lac Tchad », Bulletin d'analyse stratégique et prospective, n°7, pp. 79-84
- KITSON Frank, 2010. *Low Intensity Operations: Subversion, Insurgency and Peacekeeping*, Londres, Faber & Faber, 208 p.
- KOUAGHEU Josiane, 2019. « Les régions anglophones du Cameroun sont au bord de la faillite », Le Monde. Disponible en ligne : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/07/au-cameroun-les-regions-anglophones-au-bord-de-la-faillite_5497294_3212.html, [Dernier accès Septembre 2024]
- LOUNGOU Serge et MEYE NDONG Serges, 2023. « Les régions anglophones du Cameroun, théâtre d'un conflit oublié », L'Espace Politique, n°s, pp.49-50, Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.11591>,

[Dernier accès Septembre 2024]

LOUNGOU Serge, 2010. « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités », *Belgé*, n°3, Disponible sur : <https://journals.openedition.org/belgeo/7096>,

[Dernier accès Juin 2024]

MBARKOUTOU MAHAMAT Henri, 2018. « La Force Multinationale Mixte : à l'intersection du national et du transfrontalier, la diversification des forces contre Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun », in : *Bulletin d'analyse stratégique et prospective*, n°7, pp. 61-70

MESSE MBEGA Christian, 2015. *La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) : quelle politique de sécurité pour une organisation régionale à vocation économique ?* Thèse de doctorat soutenue à l'université de Reims Champagne Ardenne, Reims, 390 p.

MEYE NDONG Serges et BOUDZANGA Adamon Pegui-Bere, 2020. « La coopération policière en Afrique centrale : enjeux, structures et difficultés », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, n°3, p. 340-359

MFOULA-NGHANGUI Aimé, 2012. « Prévention et gestion des conflits », programme ACBF de formation en management du secteur public, Libreville ENA – UOB.

KYARI Mohammed, 2018. « La FMM et la lutte contre le terrorisme de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad : problèmes et perspectives », *Bulletin d'analyse stratégique et prospective*, n°7, pp. 51-60

BOBBO Moussa, 2022. « Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun », en ligne :

<https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/dgri/s/Note%2032%20%20Boko%20Haram%20l%27arbr e%20qui%20cache%20la%20foret.pdf>, [Dernier accès Avril 2024]

MVOMO ELA Wullson, 2018. « Le BLT, une zone grise à re-étatiser », *Bulletin d'analyse stratégique et prospective*, n°7, pp. 97- 112.

NDOUGOU Hyppolite Jean, 2018. « La FMM, outil de paix et de stabilité dans le BLT », *Bulletin d'analyse stratégique et prospective*, n°7, p. 38-44

NGONO Basile, 2018. « La FMM et l'opérationnalisation du concept de résilience », *Bulletin d'analyse stratégique et prospective*, n°7, pp. 30-37

NOAH EDZIMBI François Xavier, 2021. « Gouvernance des ressources naturelles et dynamique de reterritorialisation des régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n° 43-44, pp. 209-222

OWONA Adalbert, 1973. « La naissance du Cameroun (1884-1914) », *Cahiers d'Études africaines*, n° 49, pp. 16-36

PFANNER Tony, 2005. « Les guerres asymétriques vues sous l'angle du droit humanitaire et de l'action humanitaire », *Revue internationale de la croix rouge*, n°87, p. 1-29

RAZAFINDRAKO Mireille et ROUBAUD François, 2022. « Aux soubassements de la crise anglophone au Cameroun : frustrations politiques et défiance à l'égard des institutions politiques », *Stratéco*, n° 116, pp. 121-137.

SALZER Jaques et STIMEC Arnaud, 2019. « La boîte à outils de la Gestion des conflits », Dunod, paris, 192 p.

SAVIHEMBA Daniel et MESSE MBEGA Christian, 2022. *Le COPAX dans la gestion de la crise centrafricaine : Evaluation d'un organe de sécurité collective en Afrique centrale*, Symphonia, Libreville, 126 p.

THUAL François, 1996. *Méthode d'analyse géopolitique, apprendre à déchiffrer l'actualité*, Ellipse Paris, 128 p.

WARE Lewis, 1988. *Low Intensity Conflict in the Third World, Alabama*, Air University Press, 178 p.

AUTEUR(ES)

Serges MEYE NDONG
Maître-Assistant en Géopolitique
Université Omar Bongo (Libreville, Gabon)
Courriel : maydanone@hotmail.fr

Christian MESSE MBEGA
Assistant en Géographie politique
Université Omar Bongo (Libreville- Gabon)
Courriel : christianmbega@yahoo.fr

AUTEUR CORRESPONDANT

Serges MEYE NDONG
Courriel : maydanone@hotmail.fr



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Serges MEYE NDONG, Christian MESSE MBEGA,, « *La matérialisation de la libre-circulation des personnes et des biens de l'espace CEMAC au prisme des crises sociopolitiques au Cameroun, Tchad et en Centrafrique* », Numéro varia (En ligne), (Numéro 2 | 2024), ISSN : 2957- 9279, p.114-130, mis en ligne, le 30 décembre 2024.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS



Voir impact factor : <https://sjifactor.com/passport.php?id=23718>



Voir la page de la revue dans Road : <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279>



Voir la page de la revue dans Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains>



Voir la revue dans Sudoc : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089>
